



Demandes d'aides financières - Bases pour l'évaluation des facteurs d'ordre qualitatif de l'art. 7, al. 2, de la loi sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes (LEEJ)

Les données complexes sur les prestations sont évaluées par au moins deux collaborateurs spécialisés de l'OFAS. L'évaluation tient compte (non cumulativement) des indicateurs suivants pour les différents facteurs de qualité.

Question 19 Gestion de la qualité

Mesures portant sur la gestion ou le contrôle de la qualité, ou un label de qualité ; notions, stratégies et mesures y relatives ; concepts, stratégies et offres qui intègrent et prennent en compte les souhaits et les besoins des filles et des garçons (promotion de l'égalité entre les sexes) ; possibilités de joindre l'organisme responsable (contact personnel, n° de tél., adresse électronique, etc.).

Gestion de la qualité / contrôle de la qualité / label de qualité

- Les objectifs de l'organisation sont-ils clairement formulés ?
- Existe-t-il des lignes directrices ? Les concepts et les stratégies proposés sont-ils clairement formulés et coordonnés ? Se réfèrent-ils aux lignes directrices ?
- Les structures de l'organisation facilitent-elles le travail concret de celle-ci ?
- L'organisation axe-t-elle son travail sur les ressources et non sur les déficits des bénéficiaires ?
- Met-elle en place des groupes de travail pour apporter des solutions à des problèmes spécifiques ?
- Cherche-t-elle à coopérer avec des partenaires lorsqu'elle est confrontée à des situations difficiles ?
- La structure des groupes et leurs responsabilités sont-elles établies en toute transparence ?
- Le développement personnel est-il dûment pris en considération ?
- La fréquentation de cours de formation continue est-elle encouragée ?
- L'organisation se caractérise-t-elle par une bonne culture du feed-back ?
- Pratique-t-elle la supervision ?
- A-t-elle un organe de révision professionnel ?
- Ses processus sont-ils régulièrement évalués ?
- Ses activités et ses offres sont-elles régulièrement évaluées au sein de l'organisation ?
- A-t-elle un label de qualité pour ses offres et se soumet-elle régulièrement à une évaluation externe ?

Promotion de l'égalité

- Les activités et les offres sont-elles judicieusement planifiées et définies en fonction des besoins des filles et des garçons ?
- Existe-t-il des concepts ou des stratégies visant à promouvoir l'égalité des filles et des garçons, et ces instruments sont-ils déjà mis en œuvre ?
- Quelles mesures spécifiques l'organisation prend-elle pour accueillir et intégrer les souhaits et les besoins des filles et des garçons ?
- L'égalité est-elle un principe vécu ou seulement une idée théorique ?
- Les garçons et les filles sont-ils représentés dans une égale mesure dans les organes de l'association ?

Moyens de joindre l'organisme responsable

- Comment est-il possible de joindre l'organisme responsable (contact personnel, n° de tél., adresse électronique, etc.) ?
- Le secrétariat a-t-il un horaire régulier ?
- Dans les possibilités qu'il y a de l'atteindre, l'organisation tient-elle compte des besoins de ses membres ou des participants ? Les possibilités de l'atteindre correspondent-elles aux besoins ?

Question 20 Réseautage avec d'autres organisations

Collaboration avec d'autres organisations et activité de réseau sur le plan national et international ; par exemple, nombre et type de rencontres, manifestations et projets communs ou modalités d'échanges ; programmes et stratégies en la matière.

- Le réseautage est-il institutionnalisé et systématiquement utilisé ?
- Le réseautage avec d'autres organisations constitue-t-il un aspect important de la culture de votre organisation ?
- L'organisation définit-elle les objectifs poursuivis au moyen du réseautage ?
- Cherche-t-elle activement le contact avec d'autres organisations ?
- A-t-elle des documents écrits, stratégies ou programmes, sur le réseautage ?
- Est-elle un membre actif d'organisations nationales ?
- Est-elle un membre actif d'organisations internationales ?
- Exécute-t-elle des projets ou met-elle sur pied des manifestations avec d'autres organisations ?
- Collabore-t-elle avec d'autres organisations en y consacrant ses ressources ?
- Prend-elle régulièrement part à des rencontres spécialisées ?
- Désigne-t-elle des personnes pour assurer le contact avec d'autres organisations ?

Question 21 Communication interne et externe et relations publiques

Mesures prises en matière de communication interne et de relations publiques ; nombre, tirage, types d'instruments, de contributions et de destinataires ; programmes et stratégies en la matière.

- Existe-t-il un plan de communication ?
- La communication est-elle systématiquement utilisée ?
- Le choix des moyens et des actions de communication est-il adéquat et atteint-on ainsi les bons destinataires ?
- Le cercle des destinataires est-il clairement défini ?
- L'organisation a-t-elle un ou une chargé/e de communication ?
- Quels médias l'organisation utilise-t-elle pour sa communication : site Internet, lettre d'information, Facebook, Twitter, blogs, magazine destiné aux membres, publications spécialisées, contributions dans d'autres types de médias ?
- La communication générale et celle du secrétariat sont-elles plurilingues ?

- Quels moyens de communication sont plurilingues : site Internet, communiqués de presse, lettres d'information, etc. ?
- L'organisation publie-t-elle régulièrement des communiqués de presse ?
- Est-elle présente dans les médias ?
- A-t-elle une communication interne définie ?

Question 22 Participation

Possibilités de participation ouvertes aux enfants et aux jeunes au sein de l'organisme (participation aux décisions des organes de l'association, à l'élaboration d'offres, etc.) ; programmes, stratégies et activités en la matière.

- Les enfants et les jeunes peuvent-ils faire partie des organes de l'organisation et prendre part aux décisions de ceux-ci (comité, groupes de travail permanents, commissions, etc.) ?
- Peuvent-ils faire partie de l'assemblée générale de l'organisation et prendre part aux décisions de celle-ci ?
- Peuvent-ils participer au développement d'offres et de projets ?
- Pour quelles offres et quels projets peuvent-ils le faire concrètement ?
- Les enfants et les jeunes ayant particulièrement besoin d'encouragement ont-ils des possibilités concrètes de participer ?

Question 23 Services

Prestations particulières, autres que le conseil et l'information, prévues pour les membres de l'organisation et pour les participants réguliers des manifestations.

- L'organisation fournit-elle des prestations d'assurance spéciales ou met-elle en contact avec des prestataires ?
- Fournit-elle des solutions informatiques spécifiques ou met-elle en contact avec des prestataires ?
- Gère-t-elle une boutique (y compris en ligne) ?
- Offre-t-elle du matériel en prêt ?
- Les membres et les participants obtiennent-ils des avantages auprès d'organisations partenaires ?
- L'organisation offre-t-elle d'autres services ?

Question 24 Intégration des enfants et des jeunes ayant particulièrement besoin d'encouragement

Offres et activités favorisant l'intégration des enfants et des jeunes ayant particulièrement besoin d'encouragement ; programmes et stratégies en la matière.

- L'organisation est-elle au clair sur la nécessité d'un encouragement et d'une intégration spécifiques pour certains jeunes et enfants, et applique-t-elle ses connaissances en la matière ?
- Quelles offres ou activités ouvertes sans discrimination aux enfants et aux jeunes ayant particulièrement besoin d'encouragement l'organisation met-elle sur pied ?
- Les plans d'encouragement sont-ils cohérents et correspondent-ils aux connaissances les plus récentes ?
- L'organisation encourage-t-elle la responsabilité propre des enfants et des jeunes ?
- Encourage-t-elle dans ses offres une atmosphère à même de favoriser l'intégration ?
- Les responsables des activités régulières sont-ils sensibilisés et formés à l'encouragement et à l'intégration spécifique qui conviennent aux enfants et aux jeunes ?
- L'organisation tient-elle compte du contexte culturel et social des enfants et des jeunes ?
- Le site Internet de l'organisation répond-il aux exigences d'une Toile sans barrières ?

Questions de l'enfance et de la jeunesse
Janvier 2024